



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 7 novembre 2020

**PROFESSIONNELS DU TRANSPORT ROUTIER : RESTAURATION AUTORISÉE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DE LA SEINE-MARITIME**

COVID-19

Face à la violence de la seconde vague épidémique, le Président de la République a pris la décision d'imposer un confinement adapté, dans tous les départements métropolitains et à la Martinique, à compter du jeudi 29 octobre à minuit.

Afin d'adapter certaines mesures réglementaires et de répondre à plusieurs questions formulées par les acteurs locaux, le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prévoyant les mesures sanitaires nécessaires à la protection de la santé de tous a été modifié une seconde fois par le décret n° 2020-1358 du 6 novembre 2020.

Ainsi, consécutivement à cette adaptation réglementaire, Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, a pris ce jour un arrêté autorisant les établissements listés en annexe à ouvrir entre 18h et 10h pour **accueillir exclusivement un public professionnel de chauffeurs routiers, sur justificatif, dans le cadre de leur activité professionnelle**. Cette mesure vise notamment à assurer la continuité de la vie économique du pays.

Plus que jamais, le préfet de la Seine-Maritime en appelle à la responsabilité et à l'engagement de tous : il faut respecter toutes les mesures du confinement, il en va de la santé et de la vie de nos concitoyens.

Les forces de l'ordre restent très mobilisées pour faire respecter la réglementation, tant sur le port du masque et les déplacements individuels que sur l'ouverture des commerces.

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

[prefecture@seine-maritime.gouv.fr](mailto:prefecture@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex

\* \* \*

**Annexe : liste des établissements autorisés à accueillir un public professionnel par arrêté préfectoral**

- AUX AMIS DE LA ROUTE, 49 Route nationale, 76640 ALVIMARE ;
- Centre routier Le Havre (Restaurant le Cormoran), Route industrielle, 76700 GONFREVILLE L'ORCHER ;
- Centre Routier Rouennais, Avenue Franklin Roosevelt, 76120 LE GRAND QUEVILLY ;
- LA PETITE FRINGALE, 114 Route de Port Jérôme, 76170 LILLEBONNE ;
- CHEZ COLETTE, 76780 CROISY-SUR-ANDELLE.

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

[prefecture@seine-maritime.gouv.fr](mailto:prefecture@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex